02/11/2026

Bertrand de Cordoue,
Conseiller, défense et armement

BLOG POST



Coopération franco-allemande d'armement: éviter les faux débats

Les trajectoires de la France et de l'Allemagne en matière d'investissements de défense se croisent[1]. Cette réalité est inscrite dans l'évolution de leurs budgets d'armement (chiffres OTAN) : en 2018, la France dépensait 2 fois plus que l'Allemagne pour ses acquisitions de défense (respectivement 10 et 5 milliards d'euros); en 2024, elles étaient quasiment à parité (17 et 18 milliards); les projections pour 2030 indiquent que les crédits militaires allemands d'investissement industriel seront alors le double de ceux de la France (estimations: 25 et 50 milliards). Cette bascule financière bouleverse les fondements de la relation bilatérale dans ce domaine et remet en cause les équilibres industriels qui présidaient jusque là aux coopérations entre les deux pays. Elle intervient au moment où le contexte géopolitique de la défense en Europe a radicalement changé et où l'analyse opérationnelle des besoins militaires fait l'objet, notamment sous l'effet de la guerre en Ukraine, de révisions fondamentales.

Face à l'aggravation des risques et au désengagement américain, la montée en puissance militaire de l'Allemagne est une bonne nouvelle pour la défense européenne, et pour celle de la France en particulier. Mais la question se pose du chemin que doit suivre ce réarmement pour contribuer à l'autonomisation de l'Europe en matière de défense et à sa capacité à dissuader des agresseurs. L'enjeu est donc celui d'une utilisation des crédits d'investissement annoncés adaptée au développement d'une base industrielle européenne capable de répondre à ce double objectif.

[1] *Voir « France-Allemagne, ne pas se tromper de crise », Blogpost, Institut Jacques Delors, Octobre 2026*

Cette ambition ne peut réussir sans une mise à niveau de la relation bilatérale faite de compromis autour d'intérêts partagés et portée au niveau européen.

I • Ne pas s'arrêter aux échecs en trompe-l'oeil des grandes coopérations bilatérales

La litanie des projets emblématiques, comme le SCAF ou le MGCS, qui ont été remis en cause ou interrompus ne peut pas servir d'argument pour enterrer toute perspective de coopération franco-allemande dans l'armement.

Observons d'abord que ces grands programmes ont été lancés en 2017 dans un contexte complètement différent de celui que nous connaissons aujourd'hui. Il s'agissait à l'époque de démarrer des coopérations pour préparer une nouvelle génération de systèmes s'inscrivant dans la continuité de l'existant mais qu'aucun des partenaires n'avait la capacité de financer seul: chars, avions de combat et de patrouille maritime, hélicoptères de combat, drones de surveillance,... Ces besoins doivent être revus à la lumière des nouvelles réalités opérationnelles et d'une allocation sans doute différente des priorités. On sait par exemple qu'une proportion plus importante des ressources est désormais consacrée à la production d'équipements plutôt qu'au développement de systèmes futurs complexes et coûteux.

Les travaux qui ont été conduits dans le cadre de ces projets n'ont en outre pas été vains, puisqu'ils ont nourris des avancées technologiques et mis en place des interfaces de dialogue entre les Etats-majors et les agences d'armement des deux pays. Les échanges conduits sur l'analyse technico-opérationnelle ont ainsi souvent abouti à une définition commune des besoins.

Mais il faut tirer des leçons de ces impasses: force est de constater que les rivalités industrielles ont eu raison de la volonté politique de coopérer sur des programmes qui sont au coeur de la politique de défense dont les Etats ont la responsabilité démocratique. Comment surmonter cette difficulté à l'avenir est une question capitale qui doit mobiliser l'attention des deux gouvernements.

Inutile par conséquent de produire, comme on l'a vu à Berlin comme à Paris, des anathèmes rejetant la responsabilité des échecs sur le partenaire pour finalement conclure que rien n'est possible avec lui. Il est d'ailleurs important de rappeler que derrière ces mega-programmes interrompus se cachent de nombreux projets qui font travailler ensemble des acteurs industriels et des équipes de recherche des deux pays, y compris sur des capacités stratégiques comme l'alerte avancée, et souvent au travers de programmes cofinancés par l'UE.

Enfin, la réorientation des priorités partagées est influencée par l'attitude américaine qui menace de couper certains approvisionnements ou d'en réduire la liberté d'utilisation. Ces restrictions se matérialisent aussi dans l'incapacité de l'industrie US à fournir des équipements à d'autres clients que le Pentagone dont les commandes augmentent considérablement sous l'effet de la politique trumpiste. Ceci conduit par exemple à se tourner vers des fournisseurs européens pour des capacités essentielles comme la défense et la surveillance aériennes.

II • Parvenir à dépasser les rivalités industrielles

L'évolution à la hausse des budgets militaires profite aux entreprises du secteur sur des marchés qui sont principalement nationaux puisque les clients restent les ministères de la défense. La concurrence ne s'ouvre que rarement au-delà des frontières et l'industrie tire parti de ce fonctionnement cloisonné qui lui assure une forme de monopole dans son pays d'origine[2]. Entrer dans une coopération, si elle est voulue par les Etats, suppose en revanche un accord sur le partage des tâches et des responsabilités. De façon légitime, les gouvernements défendent dans cette négociation leur industrie nationale, gage de souveraineté et source d'emplois et d'innovation sur leur territoire. Ils le font aujourd'hui avec d'autant plus d'acharnement, à Berlin comme à Paris, qu'il s'agit dans un cas de reconvertir les emplois perdus dans l'automobile, et dans l'autre de préserver un secteur d'excellence technologique reconnu. Difficile de le leur reprocher, même si les compromis qui sont trouvés pénalisent en général la performance du programme collaboratif.

Alimentées par le lobbying des entreprises, ces rivalités industrielles peuvent se révéler délétères comme on l'a vu avec le SCAF. L'écart qui se creuse entre les budgets militaires modifie cependant la donne en créant un nouvel équilibre entre des entreprises qui, en France, détiennent un capital technologique considérable et, en Allemagne, accèdent à des financements exponentiels. Ces industriels devraient voir davantage leur intérêt à réunir leurs forces dans ce nouveau contexte, en respectant les atouts de chacun et sans se contenter de marchés protégés même si ceux-ci sont en croissance.

Par ailleurs, la réponse à la fragmentation industrielle entre la France et l'Allemagne peut aussi procéder de rapprochements industriels dont Airbus est le modèle le plus achevé. L'intégration en cours de KNDS, dans l'armement terrestre, et d'Airbus Space avec Thales Alenia Space (Bromo) dans l'espace sont naturellement des avancées majeures attendues sur ce terrain. Une fois créées, ces entités multinationales peuvent internaliser la délicate répartition de la charge industrielle entre partenaires[3].

Il est enfin un autre facteur qui vient changer les termes de cette confrontation entre appareils industriels. Les leçons de l'Ukraine ne s'arrêtent en effet pas aux leçons opérationnelles de la guerre: confrontée à l'urgence des besoins et aux retours du terrain en temps réel, les entreprises ukrainiennes ont développé un modèle original qui fait progressivement école en Europe. Ce modèle, qui fait une place grandissante à la robotique, aux technologies digitales et à l'IA, repose sur des équipements plus rustiques et améliorables de façon itérative. Il fait appel à des compétences qui ne sont pas celles des grands acteurs historiques de l'armement, mais celles d'entreprises de la tech qui se développent en France et en Allemagne sans souci des frontières[4].

[2] Voir« Pour sa défense, l'Europe a besoin d'un marché unique de l'armement », Blogpost, Institut Jacques Delors, Janvier 2026
[3] Voir « Pourquoi consolider l'industrie européenne de défense ? », Blogpost, Institut Jacques Delors, Avril 2026
[4] Voir « Fracture numérique dans l'armement : une chance pour l'Europe? », Blogpost, Institut Jacques Delors, octobre 2025

III • Réconcilier le franco-allemand dans l'armement par le truchement de l'UE

L'Union Européenne est devenue, à travers les différents programmes qu'elle a financés depuis 2020, un acteur influent du marché européen de la défense. Ce rôle devrait encore s'amplifier avec son prochain budget pluriannuel[5]. La France, promoteur historique d'une Europe de la défense (et en raison de ses difficultés budgétaires), et l'Allemagne, parce qu'il lui faut trouver une alternative à l'OTAN pour justifier son effort de défense sans inquiéter ses voisins immédiats, sont aujourd'hui favorables à cette évolution, même s'il leur arrive de diverger sur ses modalités de mise en oeuvre.

On observe à ce stade une activité significative des entreprises, petites et grandes, des deux pays, pour se positionner sur des projets financés par l'UE dans le cadre du Fond européen de défense ou des programmes ASAP/EDIRPA/EDIP[6], créant pour cela des consortium sous l'égide des deux drapeaux et ouvrant des perspectives de coopération dans la durée.

Prenons aussi le cas de l'espace, pour lequel l'UE finance et conduit des programmes majeurs (Galileo et Copernicus) dont les applications militaires sont maintenant reconnues. Pour les communications spatiales sécurisées, l'UE a lancé en 2023 le programme IRIS2[7] dont les premiers satellites seront lancés en 2029, marquant la fin de la dépendance européenne vis-à-vis du Starlink américain. Dans ce domaine sensible, l'Allemagne a décidé de lancer de son côté un programme national de même nature à usage purement militaire (SATCOM Bw). Certains à Paris lui en font grief, oubliant au passage que la France veille elle aussi à maintenir une capacité souveraine avec son système SYRACUSE et le programme Nexus. Ce qui ne fait pas de doute, c'est qu'IRIS2 verra le jour avec les participations financières et industrielles des deux pays, alliés sur ce programme dans un cadre à 27.

Ces exemples illustrent comment l'UE peut jouer un rôle de tiers utile pour faire converger les ambitions des deux pays en matière de réarmement, quitte à y agréger la participation d'autres pays (rôle classique et attendu du moteur franco-allemand à Bruxelles?…), en contournant les écueils d'une gouvernance bilatérale qui bute sur des désaccords que personne n'est en définitive en mesure d'arbitrer. Pour cela, il est cependant nécessaire que la France n'aborde pas l'exercice avec les prétentions hégémoniques qui lui sont souvent reprochées, et que l'Allemagne ne cède pas à ceux qui voudraient la convaincre qu'elle a désormais les moyens de se réarmer seule.

[5] *Voir « Quelles règles pour le futur budget européen de la défense? », Blogpost, Institut Jacques Delors, Septembre 2026*
[6] *Voir « Défendre l'Europe : Les politiques et initiatives de l'UE en matière de défense commune », Infographie, Institut Jacques Delors, Avril 2026*
[7] *Infrastructure for Resilience, Interconnectivity and Security by Satellite.*